

Monteur câbleur en aéronautique

RNCP35724 · RNCP · Dépubliée/Archivée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	255s
Formacode(s)	24016
Code(s) ROME	H2602, H2604, H2605
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	30/04/2023

Certificateur(s)

MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION · SIRET : 11000007200014

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le monteur câbleur en aéronautique intervient en production essentiellement dans la construction aéronautique, mais il peut aussi intervenir dans le secteur de la maintenance des aéronefs au sein d'une équipe d'électriciens aéronautiques.

ACTIVITÉS VISÉES

Il réalise le câblage d'ensembles électriques : harnais, baies, meubles et boîtiers électriques.

Il effectue leur intégration dans les aéronefs ou sur des tronçons d'aéronefs : il assure, dans le respect des normes et procédures, le montage mécanique des supports, des meubles ; il pose, monte, fixe et raccorde des ensembles électriques sur l'aéronef.

Il est aussi amené à réaliser des modifications ou des réparations de ces ensembles électriques directement sur aéronef pour répondre à des demandes d'évolution de définition : il dépose des câbles, des équipements ou semi-équipements électriques, des harnais ; il ajoute, il modifie des câbles ou modifie leurs positions ; il remonte et raccorde les équipements électriques, les harnais.

L'emploi de monteur câbleur en aéronautique est très encadré car son travail contribue directement à la bonne mise en service de l'aéronef. La bonne exécution de son travail conditionne la sécurité des usagers ainsi que la fiabilité des aéronefs. Dans le respect absolu des procédures, le monteur câbleur en aéronautique assure la responsabilité des tâches qui lui sont confiées en collaboration avec sa hiérarchie et le service contrôle.

Le monteur câbleur en aéronautique réalise toutes ses interventions conformément à des normes et procédures spécifiques à un constructeur, à un type d'aéronef. Le niveau d'autonomie est limité dans l'exécution de ses tâches, mais il est autonome dans l'organisation de ses activités. Dans la majorité des entreprises sous-traitantes ou chez les constructeurs en aéronautique, un plan d'assurance qualité est en place. La plupart des tâches à réaliser sur un ensemble électrique est soumise à " qualification " délivrée après formation, tutorat et validation par le service qualité et la production.

Le monteur câbleur en aéronautique assure la sécurité et la propreté à son poste de travail en appliquant scrupuleusement les règles de FOD (Foreign Object Damage, Foreign Object Debris) (Dommages par corps étrangers, Débris de corps étrangers). Il contribue au développement durable en adoptant les comportements adéquats et en appliquant les règles définies.

En fabrication d'ensembles électriques, il intervient, dans un atelier, généralement seul et utilise des outillages référencés. Il travaille sur un poste adapté, souvent assis à son poste de travail. En amont de la préparation, il effectue la préparation, analyse les dossiers, fait un inventaire de son kitting. Il renseigne les documents de traçabilité.

Ses horaires sont plutôt réguliers.

Mais en intégration ou en modification d'ensembles électriques sur aéronefs, le monteur câbleur en aéronautique travaille, dans des grands halls de montage, au sein d'une équipe, et en co-activités avec d'autres corps de métier. L'environnement est confiné et soumis à des règles strictes de sécurité.

Le monteur câbleur en aéronautique intervient alors dans des positions de travail parfois difficiles.

Quelles que soient les activités, le respect des temps alloués est un critère de performance important.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Câbler des ensembles électriques aéronautiques

- Gérer son intervention de câblage d'ensembles électriques aéronautiques
- Réaliser un ensemble électrique aéronautique sur outillage

2. Intégrer des ensembles électriques sur aéronefs

- Gérer son intervention d'intégration d'ensembles électriques sur aéronefs
- Monter mécaniquement des équipements électriques sur aéronefs
- Installer les ensembles électriques sur aéronefs

3. Modifier un ensemble électrique sur aéronefs

- Gérer son intervention de modification d'ensemble électrique sur aéronefs
- Réaliser la modification d'un ensemble électrique sur aéronefs

Blocs de compétences

RNCP35724BC01 — Câbler des ensembles électriques aéronautiques

LISTE DE COMPÉTENCES

Gérer son intervention de câblage d'ensembles électriques aéronautiques

Réaliser un ensemble électrique aéronautique sur outillage

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les compétences des candidats (VAE ou issus de la formation) sont évaluées par un jury au vu :

a)

D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s)

b)

d'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat

c)

des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation

RNCP35724BC02 — Intégrer des ensembles électriques sur aéronefs

LISTE DE COMPÉTENCES

Gérer son intervention d'intégration d'ensembles électriques sur aéronefs

Monter mécaniquement des équipements électriques sur aéronefs

Installer les ensembles électriques sur aéronefs

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les compétences des candidats (VAE ou issus de la formation) sont évaluées par un jury au vu :

a)

D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s)

b)

d'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat

c)

des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation

RNCP35724BC03 — Modifier un ensemble électrique sur aéronefs

LISTE DE COMPÉTENCES

Gérer son intervention de modification d'ensemble électrique sur aéronefs
Réaliser la modification d'un ensemble électrique sur aéronefs

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les compétences des candidats (VAE ou issus de la formation) sont évaluées par un jury au vu :

- a)
D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s)
- b)
d'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat
- c)
des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Fabrication d'aéronefs, sous-traitance électrique en aéronautique
- Transformation des aéronefs, maintenance des aéronefs en compagnie ou dans des structures PART 145

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Câbleur aéronautique
- Electricien aéronef
- Electromécanicien de câblage en aéronautique

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Néant

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Non-durabilité de l'emploi
Salaire médian (mensuel)	1 841 €
Familles professionnelles (FAP)	C0X30 — Ouvriers de l'électricité et de l'électronique · tension 5/5 (Très élevée) C2X70 — Techniciens, agents de maîtrise et assimilés en électricité et en électronique · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	10 965
Jugés difficiles à recruter	57 %
Emplois saisonniers	10 %
Familles professionnelles (FAP)	C0X30 — Ouvriers de l'électricité et de l'électronique C2X70 — Techniciens, agents de maîtrise et assimilés en électricité et en électronique

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education)

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 30/04/2023

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

www.travail-emploi.gouv.fr

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35724/>